



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réf :
Mo :
b :***23059689***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

24 AVR. 2023

Greffé

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

DU HAINAUT DIVISION Tournai

N° d'entreprise : **0472 439 884**

Nom

(en entier) : **ALUTRAILER**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Terre à Briques 2, 7522 Tournai****Objet de l'acte : NOMINATION COMMISSAIRE**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 mars 2023 au siège de la société que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer comme commissaire le BV MOORE AUDIT (B00212), avec siège Esplanade 1, bus 96, 1020 Brussel pour une période de trois exercices comptables, soit le 30/09/2023, 30/09/2024 et 30/09/2025, jusqu' à l'assemblée générale qui délibérera sur l'exercice clos le 30/09/2025. Le BV MOORE AUDIT a désigné Monsieur Geert VAN RYCKEGHEM (A01269) et Monsieur Jo VANDEPUTTE (A01269), réviseurs d'entreprises, en qualité de représentants permanents pour l'exercice du mandat précité. Cette nomination se rapporte au compte annuel simplifié.

Pour extrait analytique,

JULIANN sa, administrateur

Représentée par Monsieur Francis Heyse

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).